

Guide de sélection des filtres.

Application	Risque	Protection principale
Peinture, pulvérisation, vernissage, revêtement	Peinture à base de solvant**	A2P3 R
	Pulvérisation/meulage de peinture antisalissure	A2P3 R
	Peinture hydrosoluble	A1P2 R
	Solvants, résines, résines synthétiques**	A2P3 R
	Peinture au latex, solvants résiduels	A2P3 R
	Produits pour la préservation du bois	A1P2 R
Maintenance	Désinfection, nettoyage*	ABEK1P2 R
Décoration	Pulvérisation de colle, mousse, vernis, adhésif	A1P2 R
Enlèvement de déchets	Bactéries, spores, odeurs	A1P2 R
Agriculture	Pesticides, insecticides	ABEK1P2 R
Traitement du bois	Assemblage, pulvérisation de colle	A2P3 R
	Goudronnage	A2P3 R
	Étanchéité	A1P2 R
Construction, meulage, coupe, forage	Isolation par pulvérisation de mousse	A1P2 R
	Solvant organique (point d'ébullition inférieur à 65 °C)	AXP3 R
	Décapant pour peinture à base d'ammoniaque	ABEK
	Revêtement au polyuréthane**	ABEK1P3 R
	Vernis à base de solvant	A2
	Vernis à base d'eau	A1
Revêtement	Solvant contenant des colles	A1
	Dioxyde de soufre	ABE
	Acide chlorhydrique	ABE
Assemblage	Purin	ABEK
	Ammoniac	K
	Formaldéhyde	A1 + form.
	Stockage et transport de produits dangereux	ABEK1P3 R

Avertissement :

Lorsqu'un filtre de classe 1 est indiqué, un filtre d'une classe supérieure peut être nécessaire, en fonction de l'environnement d'exposition spécifique.

Ce guide n'offre qu'un aperçu non exhaustif. Il ne doit aucunement constituer l'unique mode de sélection d'un masque. Des informations détaillées relatives aux performances et aux limites des masques figurent sur leur emballage et dans leur mode d'emploi. Avant d'utiliser ces masques, l'utilisateur doit avoir lu et compris les consignes d'utilisation de chaque produit. La législation nationale applicable doit être respectée.

* sauf formaldéhyde

** en présence d'isocyanates, contactez le Centre de conseil client 3M au 01 30 31 65 96 ou votre bureau local 3M.

Quels sont les types de filtres existants ?

Type de filtre	Couleur	Domaine d'application principal
P	Blanc	Particules solides et liquides
A	Brun	Gaz et vapeurs organiques (avec point d'ébullition > 65 °C).
AX	Brun	Solvants organiques volatils, avec un point d'ébullition < 65 °C.
B	Gris	Gaz acides
E	Jaune	Gaz inorganiques
K	Vert	Ammoniac et dérivés organiques de l'ammoniac
Hg	Rouge	Mercure (gaz) et composés du mercure

Classification des filtres	FNP* avec demi-masque 3M	FNP* avec masque complet 3M
P1	4	5
P2	12	16
P3	48	1000
Filtres antigaz et antivapeur de classe 1	50 ou 1 000 ppm (la valeur la plus basse)	2 000 ou 1 000 ppm (la valeur la plus basse)
Filtres antigaz et antivapeur de classe 2	50 ou 5 000 ppm (la valeur la plus basse)	2 000 ou 5 000 ppm (la valeur la plus basse)

Les filtres AX protègent contre les composés organiques ayant un point d'ébullition inférieur à 65 °C. Ils doivent être utilisés sur des masques complets 3M™ uniquement. Les filtres AX sont à usage unique. Les filtres A1 et A2 protègent contre les vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65 °C.

* Le FPA du pays doit être utilisé s'il est disponible.

Facteur nominal de protection (FNP) : nombre obtenu à partir du pourcentage maximum de fuite vers l'intérieur autorisé par les normes européennes applicables, pour une classe donnée d'appareils de protection respiratoire.